

Projet de mesures réparatrices intérimaires avec les
survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits

République démocratique du Congo

Rapport d'impact

Avril 2025





De chenilles, les survivantes sont devenues papillons grâce au projet. Elles travaillent et s'en sortent. Elles savent comment mener leur vie. Elles disent être équipées et connaître leurs droits pour les faire respecter et se défendre. Le projet leur a donné un nouveau souffle et leur a redonné cette dignité, cette acceptation d'elles-mêmes.

- Une survivante et membre du Comité de pilotage

*En mémoire de notre collègue Anne-Marie Buhoro,
coordinatrice du site de Minova, assassinée par son mari le 28 janvier 2022.*

Table des matières

Acronymes	p. 5
------------------	------

Introduction	p. 6
---------------------	------

- Que sont les mesures réparatrices intérimaires ?
- Les violences sexuelles liées aux conflits en République démocratique du Congo

Le projet	p. 7
------------------	------

1. Les mesures réparatrices intérimaires en RDC	p. 7
--	------

- La co-création au cœur du projet
- Identification et reconnaissance des survivant.es

2. Les mesures réparatrices intérimaires individuelles	p. 9
---	------

- Indemnisation
- Soutien psychologique et séances de groupe
- Soutien médical et psychiatrique
- Actes de naissance pour les enfants nés de violences sexuelles liées aux conflits

3. Mesures réparatrices intérimaires collectives : un espace sûr pour les survivant.es	p. 12
---	-------

4. Plaidoyer pour une politique nationale de réparation centrée sur les survivant.es	p. 12
---	-------

L'impact	p. 13
-----------------	-------

1. Bien-être individuel	p. 14
--------------------------------	-------

- Qualité de vie
- Domaines de la santé
- Domaines sociaux et environnementaux
- Trouble de stress post-traumatique

2. Bien-être familial	p. 16
------------------------------	-------

3. Soutien social	p. 16
--------------------------	-------

4. Justice et reconnaissance	p. 17
-------------------------------------	-------

5. Co-création des activités du projet par les survivant.es	p. 17
--	-------

Conclusion	p. 18
-------------------	-------

Acronymes

APR

Alliance nationale de plaidoyer pour les réparations

APS

Assistant.e psychosocial.e

AVEC

Association villageoise d'épargne et de crédit

CREGED-ISDR

Centre de Recherche et d'Expertise en Genre et Développement de l'Institut Supérieur de Développement Rural

EPA

Enfants de Panzi et d'Ailleurs

FONAREV

Fonds National des Réparations des Victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité

GSF

Global Survivors Fund
(Fonds mondial des Survivant.es)

MNSVS-RDC

Mouvement National des Survivant.e.s de Viols et Violences Sexuelles en RD Congo

MRI

Mesures réparatrices intérimaires

MUSO

Mutuelles de la solidarité

NSCR

Nederlands Studiecentrum Criminaliteit en Rechtshandhaving (institut néerlandais pour l'étude de la criminalité et de l'application de la loi)

ONU

Organisation des Nations Unies

RDC

République démocratique du Congo

TSPT

Trouble de stress post-traumatique

VSLC

Violences sexuelles liées aux conflits

Introduction

Que sont les mesures réparatrices intérimaires ?

Le Fonds mondial des Survivant.es (GSF) a été fondé en octobre 2019 par le Dr Denis Mukwege et Nadia Murad, lauréat.es du Prix Nobel de la paix de 2018. Il a vu le jour à la suite de l'appel à réparations lancé par des survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits réunies au sein de ([SEMA](#)), le Réseau mondial de victimes et de survivant.es pour mettre fin aux violences sexuelles en temps de guerre.

L'objectif de GSF vise à améliorer l'accès aux réparations des survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits à travers le monde, et à combler un manque identifié depuis longtemps par les survivant.es.

GSF et des organisations de la société civile mettent en œuvre des projets de mesures réparatrices intérimaires (MRI) dans des pays où les survivant.es n'ont pas encore reçu de réparation. Le terme « mesures réparatrices intérimaires », créé par GSF, désigne des mesures conçues pour répondre aux préjudices causés par des violences sexuelles liées aux conflits et à leur impact sur la vie des survivant.es. Ces projets reposent sur trois principes fondamentaux :

A. La co-crédation avec les survivant.es

à chaque étape du projet, incluant sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation : il s'agit d'un projet conçu et mené non seulement pour, mais avec, les survivant.es;

B. Une participation multipartite

réunissant différentes parties prenantes, y compris des survivant.es, des organisations de la société civile, des expert.es, des organismes gouvernementaux et des membres de la communauté internationale. Le projet est supervisé par un Comité de pilotage – composé d'au moins 40 % de survivant.es – qui fournit des orientations stratégiques et programmatiques au projet;

C. Une approche contextualisée

garantissant que toutes les mesures sont adaptées aux contextes social, culturel et juridique spécifiques des survivant.es.

Les projets de mesures réparatrices intérimaires incluent un des activités de plaidoyer auprès des états et d'autres détenteurs d'obligations. L'objectif est de contribuer à l'élaboration de politiques de réparation centrées sur les survivant.es pour l'ensemble des survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits, et d'autres victimes. Ces projets montrent aux états qu'il est urgent, possible et abordable d'accorder des réparations centrées sur les survivant.es, ainsi que leur impact transformateur et durable sur leur vie.

Les violences sexuelles liées aux conflits en République démocratique du Congo

Depuis les années 1990, l'est de la République démocratique du Congo (RDC) est le théâtre de viols systématiques et à grande échelle ainsi que d'autres formes de violences sexuelles utilisées comme armes de guerre. Des décennies de conflits armés et d'instabilité ont conduit à une spirale continue de violence dans le pays. Selon ONU Femmes¹, plus de 13 millions de personnes ont ainsi fait face à des violations des droits humains et du droit humanitaire international, et plus d'un million de femmes et de jeunes filles ont subi des viols. Les survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits vivent avec les conséquences physiques et psychologiques de ces crimes, et sont rejeté.es par leur partenaire, leur famille et leur communauté, tandis que l'impunité reste quasi totale² pour les responsables de ces violations.

1. ONU Femmes, Afrique. République démocratique du Congo. <https://africa.unwomen.org/fr/where-we-are/west-and-central-africa/democratic-republic-of-congo>

2. Voir l'[Étude sur les possibilités de réparation pour les survivant.es de violences sexuelles liées au conflit en République démocratique du Congo](#), GSF, mai 2024.

Le projet

1. Les mesures réparatrices intérimaires en RDC

En partenariat avec la Fondation Panzi³, et en collaboration avec le Mouvement national des Survivant.es de Viols et Violences Sexuelles liées aux conflits en RDC (MNSVS-RDC)⁴, GSF a mis en place un projet pilote de mesures réparatrices intérimaires en RDC. Le projet s'est déroulé entre 2020 et 2024 dans quatre localités du Sud et du Nord-Kivu ainsi qu'au Kasai-Central.

Dans les quatre localités, la Fondation Panzi a constitué une équipe composée de psychologues et de personnel psychosocial (APS) ainsi que de personnel dédié à la mise en œuvre des différentes mesures réparatrices intérimaires. C'est grâce à ces initiatives que la co-crédation avec les survivant.es a été possible.



Les "Mamans chéries", le rôle inestimable des APS

La présence quotidienne des APS, que certaines personnes appellent « *les mamans chéries* », a été déterminante pour la réussite du projet. Vivant dans les mêmes communautés que les survivant.es, celles-ci possédaient une connaissance approfondie de la situation locale, facilitant la co-crédation et permettant un accompagnement humain et personnalisé. Certaines étant des survivantes elles-mêmes, elles ont ainsi pu établir un véritable climat de confiance.

Composé de 13 membres, le Comité de pilotage était l'organe principal de prise de décision du projet. Il a supervisé sa conception et sa mise en œuvre, tout en fournissant des orientations stratégiques et techniques à l'équipe du projet. Le Comité a identifié les survivant.es participant au projet et validé leurs plans de mesures réparatrices intérimaires individuelles et collectives. Le Comité comprenait cinq survivantes, quatre expert.es de la société civile, trois représentant.es des autorités nationales et une représentante des Nations Unies. Plusieurs membres provenaient des régions concernées par le projet⁵. Leur diversité et leur complémentarité ont permis de trouver des solutions durables et adaptées à chaque contexte.

3. Depuis 1999, la [Fondation Panzi](#) a acquis une vaste expérience en matière de soutien holistique aux victimes de violences sexuelles liées aux conflits. Son approche repose sur quatre piliers : soutien médical, psychosocial, juridique et socio-économique. Notre projet va au-delà de l'habituel « soutien aux survivant.es », puisqu'il inclut des éléments essentiels de réparation tels que la reconnaissance, l'indemnisation et la réhabilitation.

4. Le [MNSVS-RDC](#) (Mouvement National des Survivant.es de Viols et Violences Sexuelles liées aux conflits en RDC) est un réseau de 4000 survivants et survivantes dans les Kivus et le Kasai, qui défend les droits des survivant.es, y compris le droit à réparation.

5. Le Mouvement national des survivant.es a désigné ses cinq représentant.es pour chaque site. Les expert.es de la société civile provenaient de TRIAL International, Physicians for Human Rights, l'Hôpital de Panzi, SOS Information juridique multisectorielle/Fondation Panzi. Les trois représentant.es des autorités nationales étaient la cheffe de la division provinciale du genre du Sud-Kivu, le président de la cour militaire du Sud-Kivu et le président du barreau de Kananga, tandis que les Nations Unies étaient représentées par l'équipe de coordination du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme.



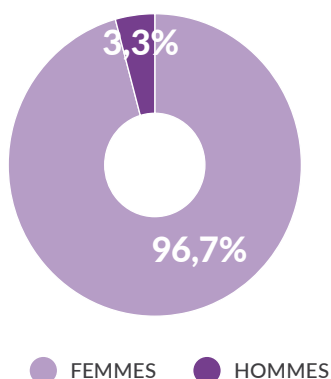
Kaniola, RDC. Octobre 2022 © Trinity Studio DRC

Le Comité de pilotage a établi des critères de sélection pour déterminer où se déroulerait le projet. Il a notamment tenu compte de l'ampleur et de la nature des violences sexuelles liées aux conflits, du nombre de survivantes affectées, du contexte sécuritaire et de la faisabilité logistique. Il a également décidé d'inclure divers endroits représentant différentes expériences avec le système judiciaire, comme des zones marquées par une impunité flagrante et d'autres où les survivantes ont eu droit à un processus judiciaire, mais n'ont obtenu ni justice ni réparation⁶. Sur la base de ces critères, Minova, Kasika et Kaniola dans les provinces du Sud et du Nord-Kivu ont été sélectionnées. Par la suite, le Comité de pilotage a étendu le projet au Kasai-Central, en particulier à Kananga, Mulombodi, Tubuluku et Ntambwe, qui ont subi des conflits armés plus récents et où les survivant.es n'ont reçu aucun soutien. Pour éviter toute discrimination, il a été décidé que le projet devait inclure l'ensemble des survivant.es d'une localité.

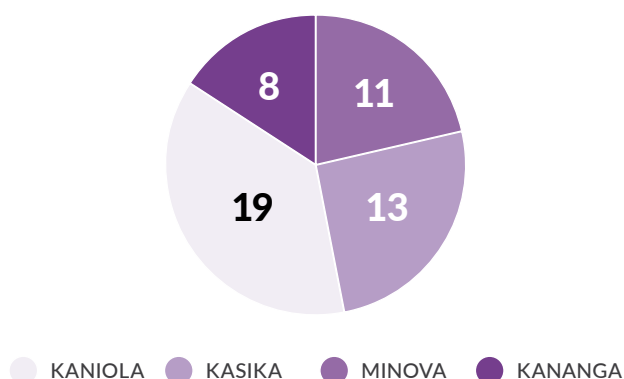
Au total, 1093 survivant.es, dont 96,7 % étaient des femmes et 3,3 % des hommes, ont participé au projet et ont reçu des mesures réparatrices intérimaires à la fois individuelles et collectives. La taille moyenne des familles en RDC est d'au moins cinq membres par foyer. Environ 5465 membres de famille ont donc bénéficié du projet de mesures réparatrices intérimaires⁷.

	MINOVA	KASIKA	KANIOLA	KAISAÏ	TOTAL
SURVIVANTES	260	117	210	463	1093
SURVIVANTS	0	9	2	27	38
ENFANTS	0	0	0	6 girls	6
Total	260	126	210	497	1093

RÉPARTITION PAR GENRE



NOMBRE DE VILLAGES PAR ZONE



Les hommes survivants étaient très réticents à se faire identifier et à faire part de leur vécu. L'équipe a dû prendre contact et interagir avec eux séparément. Un accompagnement personnalisé a également été mis en place pour les personnes âgées.

6. Le projet s'est déroulé dans 51 villages : 11 villages sur le site de Minova : Bitenga, Karama 1, Karama 2, Muchibwe, Bulenga, Minova 1, Kishinji, Buganga, Mubimbi, Rutshunda, Mino 2 ; 13 villages sur le site de Kasika : Kasika, Mukasa, Mulamba, Kidasa, Kaulile, Ndola, Pinga, Mushinga, Ndjeje, Kashaka, Kanenge, Muhimbili, Ileembe ; 19 villages sur le site de Kaniola : Kaniola centre, Mbuba, Mwirama, Bushushu, Nabishaka, Cindubi, Muyange, Karhuliriza, Cimbulungu, Muhungu, Nakajaga, Kalongo, Lwashunga, Cisaza, Cega/Budodo, Cizinza/Budodo, Cagundwe, Cibanda, Cishebevi, et 8 villages sur le site de Kananga : Mulombodi, Tubuluku, Meteo, RVA, Ntambue, Kabanza, Oasis, Aéroport.

7. UNICEF, République démocratique de Congo : principaux résultats, 2017-2018 (MICS), p.1.

La co-création au cœur du projet

Les survivant.es sont les seules personnes à savoir quelles sont les mesures réparatrices intérimaires les plus adaptées pour elles. Une approche centrée sur les survivant.es place leurs droits, leurs besoins et leurs souhaits au cœur de ce processus et de ses priorités, et garantit que ces personnes soient traitées avec dignité et respect. La co-création va encore plus loin, en leur permettant d'avoir une réelle influence sur la prise de décision et de jouer un rôle actif dans la conception, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des mesures réparatrices. Le processus en lui-même est réparateur ; la recherche, la revendication et la définition d'une réparation ou d'autres mesures réparatrices font partie de la reconnaissance d'un.e survivant.e en tant que titulaire de droits.

Pendant toute la durée du projet, l'approche et les activités ont été discutées en groupe et individuellement avec chaque survivant.e, qui ont fait part de ce qu'elles considéraient comme étant une mesure réparatrice et de la meilleure façon d'obtenir des mesures individuelles et collectives. Pour ce faire, ces personnes ont échangé sur la nature et les conséquences des violences sexuelles liées aux conflits, le droit à réparation, ainsi que l'importance, l'objectif et l'impact transformateur des mesures réparatrices intérimaires.

Elles ont également été représentées au sein du Comité de pilotage qui prend des décisions stratégiques de ce projet. Des échanges entre pairs ont également été organisés afin de co-créer des activités et d'accroître leur impact.

En plus de décider des mesures réparatrices intérimaires, les survivant.es ont activement abordé les questions liées aux droits des femmes, notamment l'égalité et la non-discrimination. Les survivant.es ont estimé que ces séances étaient essentielles pour lutter contre la stigmatisation et renforcer la confiance en soi.

Identification et reconnaissance des survivant.es

Le Comité de pilotage a décidé de l'éligibilité des survivant.es. En s'appuyant sur les bonnes pratiques, il a appliqué le principe de bonne foi et de présomption du statut de victime pour reconnaître une personne comme survivant.e de violences sexuelles liées aux conflits. Il se charge aussi de documenter les cas et de collecter des preuves. L'identité des survivant.es n'était pas connue du comité au moment de l'examen des dossiers.

Le processus d'identification a été conçu pour être réparateur. À cet égard, un.e APS a rempli un questionnaire d'identification lors d'entretien individuel conduit avec un.e psychologue. Se sentant à l'abri et en sécurité, beaucoup de survivant.es ont choisi de faire part de leur vécu personnel pour la première fois. Ces personnes ont pu fournir des documents si elles en avaient. En cas de doute, le comité a créé des sous-comités pour chaque localité afin de rencontrer les survivant.es ou toute personne agissant en leur nom.

Le processus d'identification s'est déroulé entre septembre 2020 et mars 2021 et a été prolongé de septembre à décembre 2021 pour inclure les survivant.es qui se sont manifestées plus tard. Fatigué.es de nombreuses promesses passées et non tenues, beaucoup de survivant.es avaient besoin de preuves concrètes de progrès pour faire à nouveau confiance et croire à la possibilité d'obtenir des mesures réparatrices intérimaires.

Au fur et à mesure de leur identification, chaque a signé une lettre de reconnaissance avec la Fondation Panzi, reconnaissant leur statut de survivant.e et listant les mesures réparatrices intérimaires co-crées. Ces lettres ont été remises aux survivant.es qui le souhaitaient au cours de cérémonies symboliques en présence des autorités locales.

2. 2. Les mesures réparatrices intérimaires individuelles

Indemnisation

À titre d'indemnisation financière, l'ensemble des survivant.es a reçu une somme forfaitaire égale, versée par transfert mobile en trois à cinq tranches⁸. Les survivant.es ont également reçu une formation en gestion financière et ont participé à des coopératives d'épargne mutuelle et solidaire (MUSO) ou à des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)⁹. Ces nouveaux investissements ont aussi eu des retombées positives sur l'économie locale. Selon l'évaluation du projet par la Fondation Panzi, l'indemnisation a contribué à la création de marchés, à la diversification des biens disponibles localement et à l'adoption de nouvelles habitudes d'achat. En outre, cette activité économique a aidé les survivant.es à se réintégrer dans leur communauté¹⁰.

“

Nous avons eu le sentiment d'être au cœur de tout.

- Une survivante

“

Les survivantes [...] sont véritablement autonomes et paient même les frais de scolarité de leurs enfants.

- Une survivante membre du Comité de pilotage

8. La Fondation Panzi s'est associée à Vodacom. Chaque survivant.e a ainsi reçu un téléphone portable pour pouvoir encaisser son indemnisation. Ceci a nécessité une formation intensive et la participation d'une équipe solide pour accompagner les survivant.es, et organiser des discussions familiales et des médiations, si nécessaire.

9. Se référer à la partie sur les acronymes. Les MUSO et AVEC sont deux systèmes de réintégration socio-économique, similaires à un système de prêt, dans lesquels les membres épargnent collectivement de l'argent et reçoivent une somme plus importante en retour. Le projet a créé 5 MUSO et 44 AVEC spécifiquement pour les survivant.es. Les AVEC peuvent fonctionner avec une somme d'argent plus importante.

10. Fondation Panzi, Rapport interne d'évaluation finale du projet, novembre 2023.

Les AVEC se sont avérées être un véritable catalyseur du changement à l'égard des attitudes patriarcales. Au Kasai, les hommes survivants n'ont pas souhaité créer d'AVEC avec les femmes survivantes. Toutefois, ils ont rapidement constaté que leurs structures fonctionnaient mieux et étaient plus rentables. Cela a permis de comprendre l'importance et les avantages potentiels d'une collaboration entre eux. Les projets menés par les AVEC ont ainsi permis aux hommes et aux femmes d'interagir davantage dans leur vie quotidienne et de créer de nouvelles façons de vivre ensemble. Cela a été un facteur déterminant pour faire changer les mentalités.

Les survivant.es ont suivi des formations professionnelles et ont reçu un accompagnement pour investir dans des petites entreprises, des projets agricoles et d'autres activités génératrices de revenus¹¹. À la fin de la formation, les survivant.es ont reçu un certificat professionnel. Beaucoup ont adapté des techniques agricoles et bénéficié d'un programme de mentorat assuré par des spécialistes sur place. Dans le cadre de ce projet, 24 champs ont été loués et ont permis de produire près de 4000 tonnes de légumes¹².

Les mesures d'indemnisation intérimaires ont apporté plus qu'un simple revenu aux survivant.es. Elles leur ont permis de retrouver leur autonomie, de renforcer les relations entre elles, voire de quitter leur communauté si elles le souhaitaient. Plusieurs survivantes sont devenues financièrement indépendantes et ont choisi de reconstruire leur vie ailleurs. D'autres sont devenues des mentors, partageant leur expérience et leurs connaissances, et favorisant l'apprentissage de leurs pairs et le développement communautaire.

En octobre 2023, trois survivantes de Kasika, Kaniola et Minova ont pris l'avion pour la première fois de leur vie afin de rencontrer 20 survivantes « leaders » au Kasai. Elles ont fait part de leurs expériences concernant la gestion de leurs projets à travers les MUSO et AVEC. Ceux-ci étaient bien établis et plus performants dans les Kivus, mais encore nouveaux et peu utilisés dans la province du Kasai. Cet échange a renforcé la solidarité et la résilience des survivantes.

Les survivant.es ont utilisé leur indemnisation pour financer l'éducation de leurs enfants, permettant à environ 1000 d'entre eux d'aller à l'école ou à l'université. Les indemnisations ont également permis aux survivant.es d'améliorer leurs conditions de vie en rénovant ou en achetant un logement, ou en acquérant un terrain.

Soutien psychologique et séances de groupe

Environ 5000 séances de thérapie individuelles, collectives et intrafamiliales ont été réalisées au cours du projet. Plus de 555 survivant.es, dont 15 hommes, ont participé à des thérapies individuelles, et 968 survivant.es, dont 35 hommes, ont participé à des séances collectives. Ces interventions ont considérablement amélioré le bien-être psychologique de ces personnes, en traitant traumatismes, dépression, anxiété et trouble de stress post-traumatique. Les thérapies de groupe ont favorisé un environnement de soutien, permettant aux survivant.es de parler de leur expérience, d'établir des liens de solidarité et de combattre l'isolement. Comme l'a mentionné une survivante à Minova : « J'ai le sentiment d'avoir de la valeur. Je m'aime davantage. » D'autres ont expliqué avoir trouvé une stabilité émotionnelle et une forme de résilience. Le projet de mesures réparatrices intérimaires leur a aussi permis de ne plus avoir de « mauvaises pensées ».

“

Je me souviens d'une femme dont la famille et l'entourage disaient qu'elle ne pouvait plus parler. Elle avait un grave problème de santé mentale et tremblait au moindre bruit. Elle ne parlait plus depuis presque un an. Elle paraissait complètement absente. Il fallait la nourrir et l'habiller. Mais grâce à tout le travail mené avec les psychologues, cette femme s'est vraiment reconstruite. Elle a reconnu ses enfants et a développé sa résilience.

- Une survivante membre du Comité de pilotage

11. 660 survivant.es ont opté pour la formation professionnelle. Plus de 300 séances de 2,5 heures chacune ont été organisées pour des groupes de 20 survivant.es.

12. Il s'agissait de : 9 champs de pommes de terre, oignons, amarante, aubergines, tomates, haricots à Kaniola; 5 champs d'arachides, choux, oignons, maïs, haricots, manioc à Kasika; 9 champs de choux, oignons rouges, amarante, maïs à Minova; 1 champ de 7 hectares de soja, maïs, niébé, arachides, manioc, aubergines, amarante à Kananga. La plupart des récoltes a été vendue par les AVEC/MUSO, et les bénéfices leur ont été versés. Certaines AVEC/MUSO ont décidé d'utiliser ces fonds pour développer leurs projets communs et financer la location de champs collectifs après la fin du projet.

L'objectif des séances intrafamiliales était de favoriser la compréhension, le soutien et l'accompagnement des survivant.es par les membres de leur famille pendant tout ce processus réparateur.

La mobilisation des hommes et l'interaction avec ceux-ci, en particulier avec les conjoints des survivantes, ont été cruciales pour créer un environnement inclusif et pour réduire la stigmatisation et les conséquences négatives pour les femmes participantes. À leur demande, les survivantes ont co-créé des ateliers sur la masculinité positive. Le but était de faire changer les perceptions sur la masculinité, en mettant l'accent sur le respect de l'autonomie des femmes et sur leur libre arbitre concernant l'utilisation de leur indemnisation. Les ateliers visaient à mobiliser activement les hommes de leur entourage, afin de mieux leur faire comprendre les violences sexuelles liées aux conflits et de mieux leur faire accepter les mesures réparatrices intérimaires. Des leaders communautaires ont également joué un rôle clé dans la résolution des conflits, en parlant aux maris des survivantes lorsque ceux-ci étaient réticents ou sceptiques à l'idée que leur épouse participe au projet.

Soutien médical et psychiatrique

La Fondation et l'Hôpital de Panzi ont organisé des cliniques mobiles¹³ pour atteindre les survivant.es dans les zones éloignées du projet. Au total, 1038 consultations ont été réalisées auprès d'environ 900 survivant.es, dont 200 nécessitaient des soins médicaux spécialisés pour des maladies associées à des violences sexuelles liées aux conflits. Ces survivant.es ont été orienté.es vers les centres intégrés de Panzi à Mulamba et Bulenga dans les Kivus, vers l'hôpital Bon Berger Tshikaji au Kasai, ainsi que vers l'Hôpital général de Panzi à Bukavu pour des opérations gynécologiques.

6 opérations de fistules	26 cas d'hépatite	38 opérations de prolapsus	4 cas de syphilis
730 cas d'infections uro-génitales	10 résultats positifs au VIH	422 cas de gastrite chronique	6 cas d'infertilité
177 cas d'hypertension artérielle	550 autres pathologie		

Environ 20 survivant.es ont reçu des soins psychiatriques. Les diagnostics principaux étaient les suivants : épisode dépressif majeur, trouble de stress post-traumatique avec signes dissociatifs, dépendance à l'alcool, dépression comorbide, schizophrénie et pensées suicidaires.

Actes de naissance pour les enfants nés de violences sexuelles liées aux conflits

Les enfants nés de violences sexuelles sont le plus souvent confrontés à la discrimination et à la stigmatisation au sein de leur propre famille et de leur communauté, et privés de reconnaissance juridique. Certain.es survivant.es ont demandé de l'aide pour établir une relation avec leur enfant, l'informer de ses origines et obtenir sa reconnaissance légale. Les survivantes ont reçu une aide juridique pour que leurs enfants puissent être reconnus et inscrits dans les registres légaux. En conséquence, 127 certificats de naissance ont été délivrés par les autorités. GSF continue de collaborer avec Les Enfants de Panzi et d'Ailleurs (EPA) pour fournir un soutien psychosocial à ces enfants.

“

Nous pouvions voir la joie sur le visage des survivantes qui entraient dans la salle de consultation gynécologique. Beaucoup d'entre elles n'avaient jamais pensé pouvoir un jour recevoir une attention médicale.

- Membre de l'équipe du projet

“

Les soins psychiatriques ont été une réussite. Une femme de Kaniola qui ne souriait jamais s'est transformée. Aujourd'hui, c'est elle qui fait rire les autres... et je pense que c'est la meilleure des réparations.

- Une survivante membre du Comité de pilotage

13. Basées sur l'approche holistique de Panzi, les cliniques mobiles fournissent des interventions médicales et psychosociales ponctuelles, dans des zones reculées, organisées en partenariat avec les centres de santé locaux. Elles forment également le personnel médical local sur des pathologies associées aux violences sexuelles liées aux conflits.

3. Mesures réparatrices intérimaires collectives : un espace sûr pour les survivant.es

En 2021, des discussions se sont tenues avec les survivant.es et leur communauté dans les quatre localités du projet, afin de déterminer les mesures réparatrices intérimaires collectives les plus pertinentes et les plus durables. Les survivant.es ont opté pour la création de centres communautaires, exprimant le désir de disposer d'espaces sûrs. Ces endroits leur permettront, ainsi qu'à leurs enfants, de pouvoir s'adonner à diverses activités, d'acquérir des compétences professionnelles et de bénéficier d'un soutien psychologique, médical et juridique. Les survivant.es souhaitent également utiliser ces centres pour participer à des initiatives en faveur des droits des femmes et, si nécessaire, de les utiliser comme lieux de refuge/transit.

Pour concevoir les centres et organiser leur fonctionnement, les survivant.es ont formé des comités locaux mobilisant des personnes influentes dans leur communauté. L'achat de terrains et la construction de ces centres ont commencé en 2022. À Kaniola, Kasika et Minova, les centres ont été inaugurés en 2024, tandis que celui de Kananga devrait être inauguré en 2025. Aux Kivus, ces inaugurations ont réuni plus d'un millier de personnes, parmi lesquelles se trouvaient des survivant.es et leur famille, des membres de leur communauté, des autorités importantes de ces localités ainsi que le directeur du Fonds National des Réparations des Victimes de Violences Sexuelles (FONAREV).



Les centres communautaires nous permettront d'avoir une adresse et un lieu pour effectuer différentes activités et nous réunir. Ce seront des "maisons de repos" pour les survivant.es, y compris celles et ceux qui souffrent encore.

- Une survivante

4. Plaidoyer pour une politique nationale de réparation centrée sur les survivant.es

Les projets de mesures réparatrices intérimaires de GSF comprennent un volet de plaidoyer. Celui-ci appelle à la mise en place de programmes nationaux de réparation administrative centrés sur les survivant.es et les autres victimes et se basant sur les enseignements tirés du projet.

Depuis le début de ce projet en mars 2020, GSF, la Fondation Panzi et le MNSVS-RDC ont appelé le gouvernement congolais à établir un tel programme. De 2021 à 2023, des ateliers de soutien technique ont été organisés avec les différents ministères et les conseillers du Président. Leur objectif était la création d'un Fonds national de réparation, s'appuyant sur les enseignements tirés du projet et mettant l'accent sur la nécessité d'une participation active des survivant.es. Cela a conduit à l'adoption d'une loi sur un Fonds national de réparation et à la création du FONAREV, l'institution chargée de la mise en œuvre de cette loi.

Les discussions menées régulièrement avec la conseillère spéciale du chef de l'État en matière de lutte contre les violences sexuelles, le ministre des Droits de l'homme, la ministre sur les questions de genre, le président de l'Assemblée nationale, le Cabinet de la Première Dame et le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme ont joué un rôle essentiel à cet égard. Ces efforts ont notamment donné lieu, en mars 2021 à Kinshasa, à une table ronde nationale organisée par GSF et réunissant toutes les parties prenantes concernées. Celle-ci comprenait des survivant.es des différentes zones de conflit dans le pays, créant ainsi un climat favorable à l'adoption de mesures de réparations.

Le projet a également renforcé la capacité de plaidoyer de la société civile, menant en 2023 à la création de l'Alliance nationale pour le plaidoyer pour les réparations (APR)¹⁴.

14. Voir l'[Étude sur les possibilités de réparation pour les survivant.es de violences sexuelles liées au conflit en République démocratique du Congo](#), GSF, mai 2024.

L'impact

L'évaluation de l'impact des mesures réparatrices intérimaires dans la vie des survivant.es en RDC a été élaborée et menée de manière indépendante par l'institut néerlandais pour l'étude de la criminalité et de l'application de la loi (Nederlands Studiecentrum Criminaliteit en Rechtshandhaving - NSCR), en collaboration avec le Centre de Recherche et d'Expertise en Genre et Développement (CREGED-ISDR) en RDC. GSF a financé les activités.

Le processus d'évaluation a commencé en utilisant la méthode Photovoice qui a permis aux survivant.es de se servir de photographies pour illustrer des aspects de leur quotidien. Ces photos ont ensuite été utilisées lors de séances de cartographie conceptuelle, aboutissant à la définition de thèmes et concepts clés qui ont pu être intégrés dans un sondage mené ultérieurement. Ce processus a permis aux survivant.es de participer activement aux évaluations et à les orienter. L'Évaluation de la qualité de vie de l'Organisation mondiale de la Santé (WHOQOL) et le Questionnaire de dépistage et de diagnostic psychiatrique, aussi appelé Trouble de stress post-traumatique-8 (TSPT-8) ont permis de mesurer plusieurs aspects prédéfinis dans le sondage, comme le bien-être individuel. D'autres aspects, tels que les relations sociales, ont été évalués à travers la fréquence des contacts sociaux et des questions liées à la stigmatisation. Le sondage a également analysé la perception des survivant.es concernant leur participation et leur expérience en matière de reconnaissance, de justice et de dignité. Cette approche innovante a permis d'avoir recours à une méthodologie dynamique et réactive, recueillant des données sur des aspects établis et nouvellement identifiés.

Dans le cadre de l'évaluation de l'impact, 25 survivant.es de Minova ont participé à la méthode Photovoice et à la cartographie conceptuelle. Au total, 105 survivant.es de Minova, Kasika, Kaniola et Kananga ont ensuite participé au sondage. L'évaluation s'est appuyée sur trois phases distinctes tout au long du projet. Afin de pouvoir comparer les changements graduels dans leur vie qui pouvaient être attribués au projet, les équipes ont invité les mêmes survivant.es à participer aux trois cycles de collecte de données. L'évaluation de base, réalisée avant l'obtention des mesures réparatrices intérimaires par les survivant.es, a eu lieu entre novembre 2020 et mai 2021. L'évaluation intermédiaire, effectuée pendant la mise en œuvre de ces mesures, a eu lieu entre juillet et octobre 2021. Quant à l'évaluation finale, achevée après l'obtention des mesures réparatrices intérimaires individuelles, a eu lieu entre décembre 2021 et avril 2022.



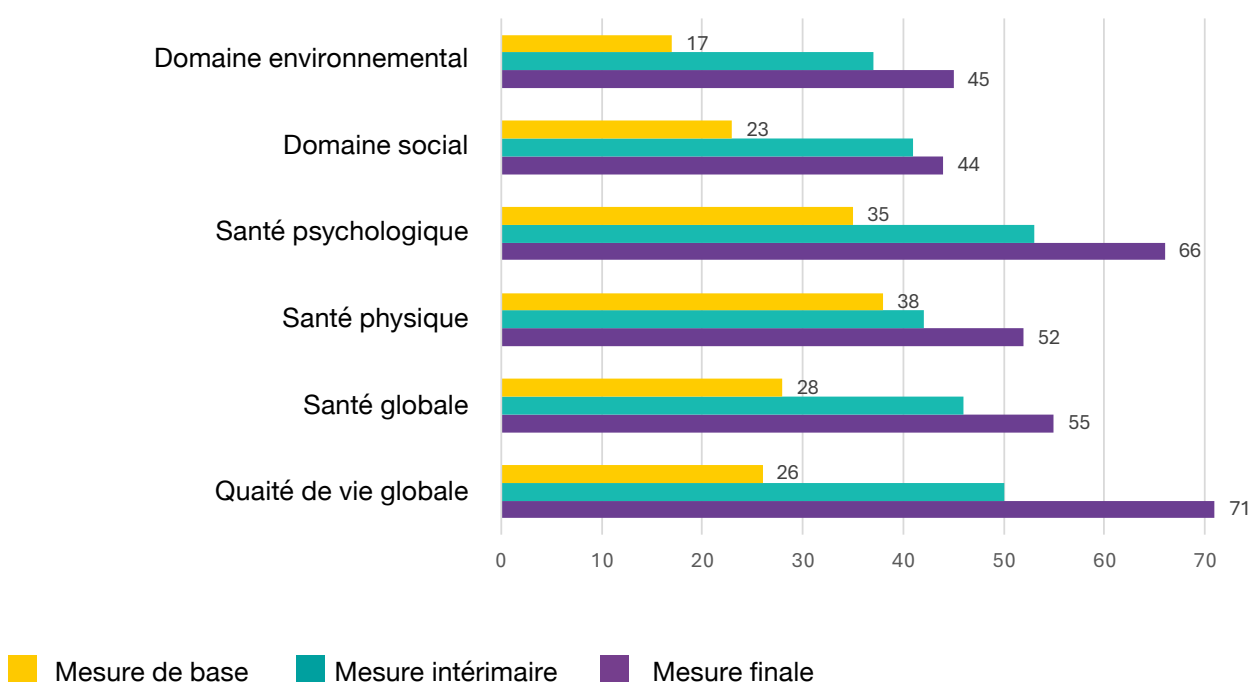
Atelier de cartographie conceptuelle utilisant la méthode Photovoice avec des photos prises par les survivantes à Minova, RDC. Novembre 2020 © Fondation Panzi

1. Bien-être individuel

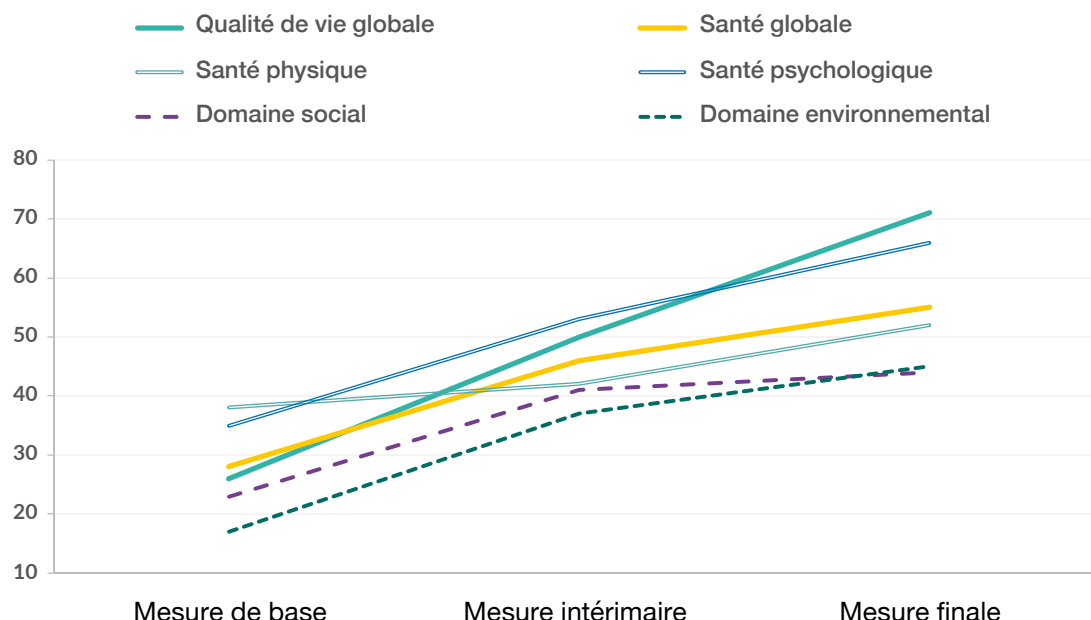
Les changements dans le bien-être individuel ont été mesurés à l'aide du questionnaire WHOQOL. L'OMS définit la qualité de vie comme « la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel il vit et en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes »¹⁵.

Une amélioration notable a été observée entre la mesure de base et la mesure finale. Après avoir reçu des mesures réparatrices intérimaires, les survivant.es ont indiqué dans le questionnaire sur la qualité de vie avoir constaté des améliorations dans leur santé physique et psychologique, ainsi que dans leur environnement. Le graphique suivant illustre les améliorations progressives signalées dans leur bien-être individuel au fil du temps.

FIGURE 1. Amélioration du résultat global du WHOQOL et des résultats par domaine (sur une échelle allant de faible à élevé (0-100) entre les différentes mesures)



15. WHOQOL. (2012, 1er mars). <https://www.who.int/toolkits/whoqol>.



Qualité de vie

Qualité de vie globale : s'est significativement améliorée entre la mesure de base et la mesure finale, passant d'environ 30 à 70.

Domaines de la santé

Santé globale : montre une amélioration constante, passant de 40 dans la mesure de base à près de 60 dans la mesure finale.

Santé physique : présente une progression régulière, passant d'environ 30 dans la mesure de base à 60 dans la mesure finale.

Santé psychologique : domaine ayant enregistré la plus forte hausse, passant d'environ 30 dans la mesure de base à 70 dans la mesure finale.

Domaines sociaux et environnementaux

Domaine social : ontre une amélioration progressive, passant de 30 à 50 dans la mesure finale.

Domaine environnemental : présente une hausse légèrement plus lente que dans les autres domaines, augmentant de 25 dans la mesure de base à environ 40 dans la mesure finale.

Les évaluations globales de la qualité de vie ont presque triplé, passant de 26 à 71. Ceci illustre un changement positif important dans la vie des survivant.es pendant et après l'obtention des mesures réparatrices intermédiaires.

Les survivant.es interrogé.es ont indiqué au départ être en mauvaise santé, avec un résultat initial de 28. Celui-ci s'est progressivement et considérablement amélioré pour atteindre 55 dans la mesure finale. Dans le domaine de la santé physique, le résultat est passé de 38 à 52, et dans le domaine de la santé mentale, le résultat a presque doublé, passant de 35 à 66.

L'obtention des mesures réparatrices intermédiaires a également contribué à améliorer la perception des participant.es en matière de bien-être social, qui est passé de 23 à 44. Dans le domaine environnemental, les résultats, qui étaient les plus bas lors de l'évaluation de base (17), ont presque triplé pour atteindre 45 à la fin du projet.

Lors de l'évaluation finale pendant la séance avec Photovoice, les survivant.es ont montré des photos illustrant leur participation à des activités économiques diversifiées, leur apprentissage de nouvelles compétences et leur capacité à s'installer dans des espaces loués. La grande majorité des survivant.es a déclaré que les mesures réparatrices intermédiaires leur avaient permis de devenir financièrement indépendantes et d'améliorer considérablement leur statut financier et social. Ceci a aussi contribué à améliorer leur santé mentale et physique de manière significative.

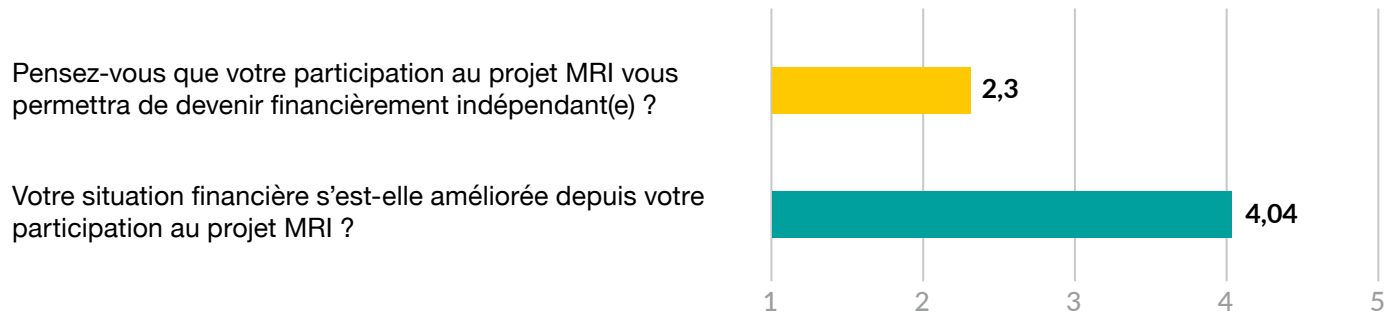
Trouble de stress post-traumatique

En plus de mesurer les résultats liés à la santé psychologique, l'équipe a comparé la présence d'un trouble de stress post-traumatique (TSPT) chez les survivant.es avant et après le projet. Les résultats montrent une diminution particulièrement marquée de l'anxiété généralisée (de 68 % à 46 % dans la mesure finale) et des épisodes de panique (76 % des survivant.es au départ contre 46 % à la fin du projet). Il est à noter que la gravité des symptômes de TSPT et les niveaux de comorbidité ont aussi diminué. Cependant, en raison du traumatisme grave et chronique des survivant.es, les résultats globaux du TSPT sont restés relativement inchangés. En effet, 32 % ont subi des violences sexuelles à plusieurs reprises.

2. Bien-être familial

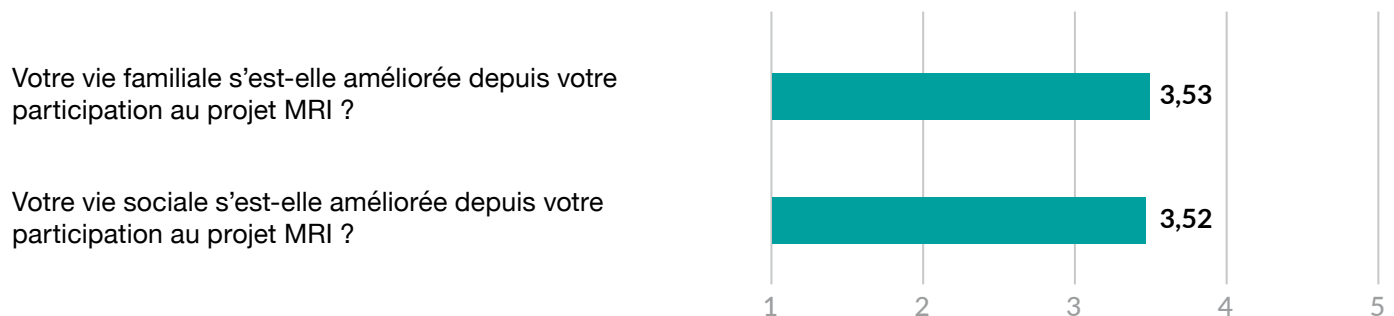
La deuxième mesure dans l'évaluation de l'impact est celle liée à la perception des survivant.es en matière de bien-être familial après avoir reçu des mesures de soutien social et financier.

FIGURE 2. Amélioration de la situation financière (N=100)
Scores moyens (sur une échelle de 1 = pas du tout à 5 = tout à fait)



Les survivant.es interrogé.es ont signalé que leur situation financière s'était améliorée, dépassant leurs attentes exprimées dans la mesure de base (figure 2). Il est possible d'attribuer ces améliorations au soutien financier et aux formations en gestion financière fournis. Lors des ateliers avec la méthode Photovoice, les survivant.es ont parlé de ces améliorations, expliquant être désormais capables de fournir plusieurs repas par jour à leur famille et de payer les frais de scolarité, les uniformes et les fournitures scolaires de leurs enfants. Les relations familiales ont également évolué : les survivant.es ont pu participer à des rassemblements familiaux et aider d'autres personnes. Les survivant.es ont également signalé des améliorations concernant leur vie familiale et sociale (figure 3).

FIGURE 3. Améliorations de la vie familiale et sociale
Scores moyens (sur une échelle de 1 = pas du tout à 5 = tout à fait)



3. Soutien social

Les survivant.es rapportent avoir fait face à l'abandon et à la stigmatisation après avoir subi des violences sexuelles. 11 % des survivant.es ont déclaré n'avoir personne sur qui compter. À la fin du projet de mesures réparatrices intérimaires, ce chiffre est tombé à zéro : l'ensemble des survivant.es interrogé.es bénéficiait d'un solide réseau de soutien. Les survivant.es ont également rapporté avoir une plus grande confiance.

Les ateliers avec Photovoice confirment ces conclusions. Les participant.es ont montré que leurs contacts avec leur famille, leurs amis et des personnes de leur communauté avaient considérablement augmenté pendant le projet. La nature de ces interactions a également changé : les contacts sont devenus moins négatifs et moins anxiogènes.

Les survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits font souvent face à l'isolement et à la stigmatisation dans leur société. Par conséquent, le sondage d'évaluation de l'impact a cherché à déterminer si le projet avait affecté la perception des survivant.es vis-à-vis de leur entourage.

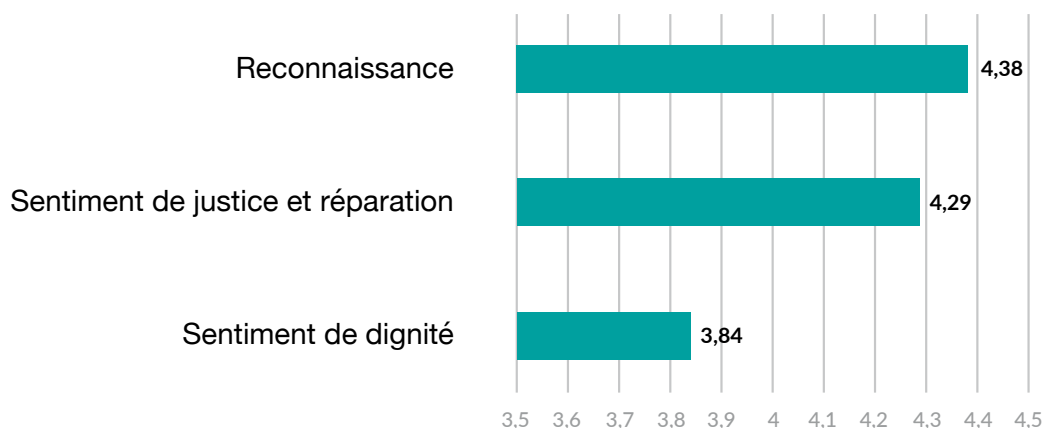
Lors des ateliers avec Photovoice organisés au début du projet, neuf survivantes ont déclaré qu'après avoir subi des violences sexuelles, leurs conjoints les avaient quittées. De plus, ces personnes avaient le sentiment d'être stigmatisées par leur entourage.

Après avoir reçu des mesures réparatrices intérimaires, ces survivant.es ont eu le sentiment d'être désormais perçues par la société comme « des personnes à part entière ». Le sondage a également révélé une augmentation considérable des contacts entre les survivant.es et les membres de leur communauté. L'amélioration de leur bien-être physique et psychologique et de leur situation financière leur a permis de répondre aux attentes pour participer à des événements sociaux et à des cérémonies. Malgré cela, l'anxiété ressentie dans ces groupes de population n'a baissé que de 3,15 à 2,93 sur une échelle de cinq points, preuve que les survivant.es continuent de ressentir le poids de leurs traumatismes.

4. Justice et réparation

Les projets de mesures réparatrices intérimaires permettent une forme de reconnaissance des survivant.es de violences sexuelles liées aux conflits et de justice. Le sondage d'évaluation de l'impact a cherché à connaître le niveau de satisfaction des survivant.es quant à l'obtention de reconnaissance ou de justice grâce à leur participation au projet. Pour les survivant.es, la reconnaissance résulte du fait que leur situation est prise au sérieux, qu'elles sont reconnues comme victimes d'un crime ou que leur affaire est entendue par un tribunal.

FIGURE 4. Perceptions des survivant.es en matière de reconnaissance, de justice et de dignité
Scores moyens (sur une échelle de 1 = pas du tout à 5 = tout à fait)



5. Co-crédation des activités du projet par les survivant.es

La co-crédation est un principe au cœur de l'ensemble des activités menées par GSF. Les survivant.es participent aux décisions concernant la conception, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités pendant les divers cycles du projet. Pour déterminer le niveau de co-crédation, le sondage d'évaluation de l'impact étudie le degré de connaissances des survivant.es vis-à-vis du projet ainsi que leur participation.

Les survivant.es ont apprécié les occasions d'exprimer leurs opinions pendant toute la durée du projet, ainsi que le très haut niveau de considération et de respect témoigné. Parmi les survivant.es, 95 % ont affirmé avoir reçu une communication claire sur le processus et avoir eu la possibilité de donner leur avis sur les mesures réparatrices intérimaires.

De manière générale, les survivant.es ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats du projet : 98 % ont estimé que leur participation à ce processus a changé leur vie d'une manière ou d'une autre, et 95 % ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats généraux.

Conclusion

Le projet de mesures réparatrices intérimaires mené en RDC constitue le deuxième projet de GSF. Il s'agit d'un effort conjoint unique visant à mettre en œuvre une nouvelle méthodologie centrée sur les survivant.es pour améliorer leur accès aux réparations.

La co-création a représenté la pierre angulaire du projet. Elle a été fondamentale pour donner aux survivant.es un sentiment d'appropriation, accroître leur confiance et leur estime de soi, et renforcer la nature réparatrice du projet. Faire preuve de souplesse dans l'adoption des approches, des méthodologies, du calendrier et des budgets du projet est déterminant pour la mise en œuvre de la co-création.

L'amélioration de leur santé mentale et physique et de leur autonomie financière est un aspect que les survivant.es ont particulièrement souligné. Il en va de même pour leur apprentissage de nouvelles compétences et le développement de nouvelles activités. Ces personnes ont aussi fortement valorisé de pouvoir contribuer au bien-être de leur famille, et de bénéficier du respect et de la considération de leur entourage.

Ce projet a également incité le gouvernement du pays à mettre en place une politique de réparation, montrant comment une action à petite échelle peut évoluer vers un changement sur le plan national. Les survivant.es ont joué un rôle clé dans ce processus.

La mise en place de mesures réparatrices intérimaires co-crées est une approche innovante, adaptable et flexible qui peut transformer la vie des survivant.es et inciter l'État à agir. Nos activités dans les quatre localités ont démontré comment ceci peut être mis en pratique, en améliorant la vie des survivant.es ainsi que les liens familiaux et sociaux, et en brisant les stéréotypes et les barrières. Ces projets montrent également aux États que la réparation est possible, urgente et abordable.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec :



Ce projet a été réalisé avec le soutien de :



et du Centre de politique Open Society (OSPC).



www.globalsurvivorsfund.org

